



Formation PRO : Devenir référent harcèlement et discrimination - spéciale secteur Animation

Pictanovo, 21 rue Edgar Quinet, Tourcoing

Cette formation s'adresse à toute personne, salariée ou dirigeante, intéressée par les questions de violences sexistes et sexuelles au travail et souhaitant jouer un rôle majeur dans les changements de comportements.

Elle est proposée par l'Atelier Marcelle et coorganisée avec Noranim, Association professionnelle de la filière cinéma d'animation en région Hauts de France

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- Reconnaître et identifier des situations de violences dans un environnement de travail
- Comprendre les mécanismes et les conséquences de ces violences
- Mettre en place des outils pour recueillir un témoignage
- Présenter et mobiliser le réseau d'écoute et d'aide existant
- Informer sur les procédures possibles, les sanctions encourues et la responsabilité des employeurs

CONTENU

IDENTIFIER ET COMPRENDRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL

Décryptage du secteur : les Violences et Harcèlements Sexistes et Sexuelles (VHSS) et l'audiovisuel/cinéma d'animation

Définition et limites de la mission d'un référent harcèlement

Identifier et analyser les VHSS

Les obligations des entreprises en matière de prévention

ORIENTER ET ACCOMPAGNER

Participer à la prévention

Recueillir un témoignage

Accompagner une personne vers un signalement

L'enquête interne

Les suites disciplinaires et judiciaires possibles

PUBLIC CONCERNE

Les intermittents du spectacle

Les salariés de studio d'animation

PRE-REQUIS

Compréhension du français (formation dispensée uniquement en français)

TARIF

560 € Net de taxes

Formation éligible à une prise en charge totale ou partielle par les dispositifs publics de financement de la formation (OPCO – AFDAS, France Travail, ...). Pour l'AFDAS : 100% prise en charge et aucune carence appliquée sur votre parcours formation.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET METHODE D'EVALUATION

La formation est dispensée en présentiel, en petit groupe.

Pédagogie active et participative : des quizz, mises en situation et ateliers seront proposés.

Avant la formation : auto-positionnement du stagiaire par rapport aux objectifs

En cours de session : Les connaissances sont évaluées lors de séquence de feedback, d'échanges, de quizz,...

En fin de session : évaluation du niveau et des connaissances

Un certificat de réalisation est remis à chaque stagiaire en fin de formation.

MATÉRIEL UTILISE

Des vidéos ou supports projetés

Des fiches outils numériques sont remises aux participants pour reprendre l'essentiel des textes de lois, des sanctions et obligations de l'employeur, de façon synthétique et didactiques.

INTERVENANTE

Marine Longuet : formatrice expert en matière de discrimination et de lutte des VHSS.

Depuis une quinzaine d'année, Marine travaille principalement sur des projets de cinéma dit d'auteur·rice, aux postes d'assistante de réalisation, chargée de figuration et responsable enfant. C'est sur le terrain qu'elle développe son engagement surtout les questions des VHSS au travail, notamment en militant auprès du collectif 50/50 pour lequel elle a été membre élue du conseil d'administration, puis plus récemment, en offrant son expertise auprès de l'Atelier Marcelle en tant que formatrice.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

Effectif maximum : 8 personnes. La tenue de la formation sera confirmée trois semaines avant le début de la formation si le nombre minimum de participants est atteint (6 personnes)

INFOS UTILES

Durée : 2 jours (14 heures)

Date : Jeudi 18 et vendredi 19 février 2027 - 9h30 - 13h / 14h - 17h30

Lieu : Pictanovo, 21 rue Edgar Quinet, Tourcoing

Date limite de candidature : 6 janvier 2027

Tarif : 560 euros

CONTACT

Clarisse BEAUCAMP

Cheffe du Pôle Emergence, en charge de la Formation et de l'Accompagnement - Chargée du Fonds Nouveaux Médias

06 70 90 82 43 — cbeaucamp@pictanovo.com